

Rougeole, oreillons, rubéole

Recommandations pour les vaccinations de base contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (vaccin ROR), depuis 2023 également contre la varicelle (RORV)

Remarque : il existe deux fiches d'information séparées sur la varicelle : une sur la vaccination de base contre la varicelle/RORV, et une sur la vaccination de rappel contre la varicelle.

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales très contagieuses contre lesquelles il n'existe aucun traitement spécifique. Ces trois maladies sont trop souvent considérées à tort comme bénignes. En effet, bien que l'on en guérisse le plus souvent en quelques jours, leurs symptômes sont pénibles – en particulier ceux de la rougeole.

De plus des complications sévères peuvent survenir et provoquer des dommages physiques ou mentaux permanents et, dans de rares cas, la mort. Une infection par la varicelle peut conduire plus tard dans la vie à un zona (herpès zoster). La vaccination est le moyen le plus efficace de prévenir ces quatre maladies, c'est pourquoi il est recommandé de vacciner tous les enfants avec deux doses de vaccin RORV à l'âge de 9 et 12 mois. Une vaccination de rattrapage (une ou deux doses de ROR ou de RORV) est recommandée à toutes les personnes nées après 1963, qui ne sont pas ou insuffisamment vaccinées.

Les Etats membres de la région européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont pour objectif d'éliminer la rougeole et la rubéole d'Europe. Cet objectif ne peut être atteint qu'avec un taux de couverture vaccinale d'au moins 95 % avec deux doses. En Suisse, la couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole ne cesse d'augmenter ; chez les enfants de deux ans, elle atteint 95 % pour une dose et 94 % pour deux doses (données 2021).

Pourquoi vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle ?

En l'absence de vaccination, ces maladies provoquent régulièrement des épidémies, car elles sont très contagieuses. Les agents pathogènes se transmettent d'une personne à l'autre par des gouttelettes produites lors d'éternuements ou de toux, qui restent en suspension dans l'air que l'on respire dans les endroits clos et fréquentés tels que les écoles, les transports publics, les magasins ou encore à la maison. Chaque personne infectée peut transmettre le virus à d'autres personnes, sans le savoir et avant même de tomber malade, ce qui permet à la maladie de se répandre.

- > La **rougeole** commence par un simple rhume, suivi de toux et d'une irritation des yeux (conjonctivite). Après quelques jours, la fièvre monte et des plaques rouges apparaissent sur le visage et s'étendent sur tout le corps. Même sans complications, la rougeole est pénible à supporter. Chez environ 1 nourrisson malade sur 150, des convulsions fébriles surviennent. Les complications sont assez fréquentes (environ 1 personne sur 10) et peuvent toucher n'importe qui, quel que soit son âge et son état

de santé sous-jacent. Les complications les plus graves sont la pneumonie et l'encéphalite (inflammation du cerveau). Cette dernière peut laisser des séquelles neurologiques graves et persistantes. En Suisse, on estime que, en l'absence de vaccination, il y aurait chaque année 40–70 encéphalites et 15–40 décès dus à la rougeole.

- > La **rubéole** provoque de petites taches roses sur la peau, une inflammation des ganglions dans le cou et parfois une irritation des yeux (conjonctivite). Chez l'adulte, elle peut aussi causer une inflammation des articulations (rhumatisme). Mais souvent, la rubéole passe inaperçue et la personne infectée ne sait pas qu'elle contamine son entourage. Or, la rubéole est redoutable pour les femmes enceintes non vaccinées particulièrement durant le premier trimestre de la grossesse : le virus peut infecter leur bébé et occasionner une fausse couche ou des malformations graves (malformation cardiaque, cécité, surdité, retard mental, etc.), voire mortelles.
- > Les **oreillons** se caractérisent par un gonflement des glandes salivaires, donnant ainsi l'apparence d'avoir des joues de hamster. Les symptômes disparaissent généralement en une semaine, mais des complications peuvent toutefois survenir. Il s'agit d'inflammations des méninges (membranes cérébrales), de surdité (transitoire ou permanente) et chez les hommes de l'inflammation des testicules, fréquente après la puberté et très douloureuse, qui peut également entraîner des problèmes de fertilité.
- > Bien que la **varicelle** soit relativement bénigne chez les enfants en bonne santé dans la plupart des cas, une fois qu'elle est contractée, les virus restent dans le corps et peuvent provoquer un zona (herpès zoster) plus tard dans la vie. Les complications possibles de la varicelle sont des infections bactériennes de la peau, surtout chez les adolescents et les adultes. Dans de rares cas, une pneumonie et une encéphalite peuvent se développer.

Quel est le meilleur âge pour vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle ?

Le risque d'infection par la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle commence vers l'âge de 4 à 6 mois, lorsque les anticorps maternels protecteurs transmis durant la grossesse diminuent. La 1^{re} dose de vaccin RORV est recommandée à l'âge de 9 mois et la 2^e à 12 mois. Cela permet de protéger tous les nourrissons en temps voulu.

Les nourrissons exposés à un cas de rougeole, à une flambée locale, à une épidémie dans leur entourage ou lors d'un voyage dans une zone épidémique peuvent recevoir une première dose de vaccin contre la rougeole ou ROR dès l'âge de 6 mois. En cas de vaccination ROR entre 6 et 8 mois, trois doses au total sont nécessaires pour assurer une protection complète. Cette recommandation se fonde sur des études immunologiques montrant qu'une protection durable est garantie uniquement quand la vaccination ROR intervient à partir de l'âge de 9 mois. La 2^e dose sera administrée à 9 mois et la 3^e dose à 12 mois. Entre deux doses, il faut respecter un intervalle d'au moins quatre semaines. Jusqu'à l'âge de six mois, les anticorps maternels restent présents, du moins en partie : il n'est donc pas possible de vacciner contre la rougeole, les oreillons et la rubéole avant. Pour les enfants, les adolescents et les adultes (nés après 1963) qui

n'ont pas été vaccinés ou qui ont été vaccinés de manière incomplète, il est recommandé de procéder à une vaccination de rattrapage jusqu'à deux doses au total. Etant donné les risques associés à la rubéole chez les femmes enceintes et à la rougeole chez les nourrissons, il est particulièrement important que tous les futurs parents se fassent vacciner avec le ROR ou le RORV s'ils ne le sont pas encore. Même si une personne a eu une ou plusieurs des quatre maladies, elle peut se faire vacciner avec le ROR ou le RORV. Ses anticorps et cellules immunitaires contre les maladies qu'elle a déjà contractées inactiveront immédiatement les virus vaccinaux correspondants et seuls les autres virus vaccinaux déclencheront la réponse immunitaire nécessaire à la protection.

Ne pas se vacciner contre ces maladies, c'est prendre un risque pour sa santé.

Bien que plus de 94 % des jeunes enfants soient aujourd'hui vaccinés, les virus de la rougeole, des oreillons et de la rubéole sont tellement contagieux qu'ils circulent encore en Suisse et provoquent régulièrement des épidémies de plusieurs dizaines voire centaines de cas. Il n'existe malheureusement pas de médicament efficace pour se préserver des complications. Les personnes non vaccinées compromettent également l'élimination de ces maladies et mettent en danger celles qui ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons médicales (nourrissons, femmes enceintes, personnes souffrant d'un déficit immunitaire).

Vaccins contre la rougeole, les oreillons, la rubéole (ROR), et la varicelle (RORV).

Pour réduire le nombre de piqûres nécessaires, les vaccins contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et désormais la varicelle sont combinés dans un même vaccin appelé ROR ou RORV. Celui-ci contient des virus vivants atténués, ce qui signifie qu'ils sont capables d'induire une réaction immunitaire, sans provoquer les maladies. Ainsi des anticorps se forment et confèrent une protection efficace et persistante. Les vaccins peuvent contenir des traces d'antibiotique (néomycine) et de diverses substances stabilisatrices (lactose, sorbitol, mannitol). Il ne contient pas de mercure (thiomersal), ni d'aluminium. Les vaccins ROR et RORV sont très efficaces. Après deux doses, plus de 95 % des personnes vaccinées sont protégées contre la rougeole et la rubéole et environ 90 % contre les oreillons. Les composants contre la varicelle protègent à plus de 90 % contre la maladie et à plus de 95 % contre les formes graves. La protection dure toute la vie chez la grande majorité des personnes complètement vaccinées.

Effets indésirables des vaccins ROR et RORV.

Les vaccins ROR et RORV ont été développés de façon à avoir la meilleure efficacité et la meilleure tolérance possible. Une réaction à l'endroit de l'injection est possible (p. ex. gonflement), mais rare.

Tampon du médecin



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Environ 1–2 personnes sur 10 réagissent avec de la fièvre, parfois (2–4 personnes sur 100) avec des plaques rouges sur la peau ou un gonflement des glandes salivaires. Après la deuxième dose vaccinale, ces réactions sont beaucoup moins fréquentes. Si ces réactions surviennent, elles apparaissent généralement 7 à 12 jours après la vaccination. Une fièvre très élevée peut provoquer une convulsion fébrile (environ 1 enfant sur 1600). Le vaccin peut provoquer une baisse transitoire du nombre de plaquettes sanguines (1 personne sur 30 000), avec un risque de saignements sur la peau (hématomes). Cette complication est beaucoup plus rare après la vaccination qu'après une rougeole. Dans 1 cas sur 1 million de doses de vaccins, une encéphalite peut survenir après une vaccination ROR ou RORV, soit 1000 fois moins souvent qu'après la rougeole. D'autres effets indésirables ont été rapportés, mais si rarement qu'il est difficile de savoir si le vaccin est en cause ou non. Les vaccins ROR et RORV ne surchargent pas le système immunitaire et ne favorisent pas l'apparition d'autres maladies (allergies, autisme, maladies inflammatoires ou auto-immunes). Si une question particulière vous inquiète, parlez-en à votre médecin.

Contre-indications à la vaccination ROR ou RORV.

Toutes les personnes en bonne santé peuvent être vaccinées avec le vaccin ROR ou RORV. En cas de maladie aiguë bénigne, la vaccination peut être reportée de quelques semaines. La vaccination est contre-indiquée chez les femmes enceintes, chez les personnes dont le système immunitaire est déficient, celles qui prennent certains médicaments immunosuppresseurs (p. ex. cortisone à haute dose), ainsi que celles qui sont fortement allergiques à l'un des composants du vaccin. La deuxième dose de vaccin doit être évitée chez les personnes ayant fait une réaction allergique sévère à la première dose (1 sur 1 million). Si vous avez un doute, parlez-en à votre médecin.

Coût de la vaccination ROR ou RORV.

La vaccination ROR ou RORV est considérée comme tellement importante par les autorités de santé que son coût est pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (sous réserve de la franchise et de la quote-part).

Votre médecin recommande la vaccination ROR ou RORV.

La vaccination contre la rougeole est recommandée dans tous les pays du monde, et la plupart des pays industrialisés proposent une vaccination combinée rougeole, oreillons et rubéole. La vaccination combinée RORV incluant la varicelle est désormais également recommandée dans de nombreux pays. Votre médecin vous recommande de vous faire vacciner et de faire vacciner votre enfant pour protéger votre santé, la sienne et celle des autres. N'hésitez pas à en discuter avec lui : il répondra volontiers à vos questions.

Document établi par la Commission fédérale pour les vaccinations.

Etat: janvier 2023

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez:
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

N° de commande: 311.276.f

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Recommandations vaccinales et mesures de lutte

Office fédéral de la santé publique OFSP

Tél. secrétariat: +41 (0)58 463 87 06, fax secrétariat: +41 (0)58 463 87 95

E-mail: cfv@bag.admin.ch, Internet: www.cfv.ch